



DSU Ville d'Angoulême

Dotation de Solidarité Urbaine

Rapport annuel 2018

Préambule

La Ville d'Angoulême, bénéficiaire de la DSU, poursuit le développement de sa politique volontariste en direction de ses quartiers et de ses publics prioritaires.

Cette démarche s'accompagne d'une stratégie forte de territorialisation des services municipaux visant à consolider et améliorer la qualité de l'action publique auprès des populations.

Cette approche transversale est construite en étroite collaboration avec les différents partenaires institutionnels, associatifs, socio-économiques, de la démocratie participative..., tous ressources de ce territoire.

Elle répond donc à cette nécessité d'être au plus près des préoccupations des publics les plus fragilisés et de répondre au mieux à leurs besoins.

Le rapport qui vous est soumis rend compte des principales actions menées qui renforcent la cohésion sociale dans le cadre des politiques publiques de la Ville. Ces actions sont présentées en fonction de l'organisation de la collectivité Angoulême et de son évolution au cours de l'année 2018.

SOMMAIRE

I – DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

COÛT TOTAL : 1 521 101 €

II – POLE ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

COÛT TOTAL : 2 999 232,74 €

DÉPENSE GLOBALE

4 520 333,74 €

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

1/ Direction de l'Enfance

Politique éducative : 1 343 000 €

2/ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Programme de Réussite Éducative (PRE) : 1 14 052 €

Accompagnement Hébergement Insertion : 64 049 €

**COÛT GLOBAL DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES :
1 521 101 €**

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

1/Direction de l'Enfance

Politique Éducative

La volonté de mettre l'enfant au centre de la démarche a même permis dès 2013, au delà de la réforme des rythmes scolaires, de faire évoluer au quotidien l'articulation des temps scolaire, péri ou extrascolaire.

L'ambition est de proposer dans chaque école et pour les enfants qui en ont le plus besoin des accueils et des activités pour enrichir l'offre éducative, en complément de l'école, l'éducation partagée étant un principe fondateur de la démarche.

Les engagements de la collectivité permettent d'inscrire la politique éducative de la ville dans la durée et de répondre aux besoins exprimés par les territoires.

L'objectif général reste de rendre cohérentes et complémentaires les actions de chacun des partenaires dans et autour de l'école depuis la mise en place de la réforme.

Accueil de loisirs : 365 000 € (40 000 journées enfants sur les temps de vacances)

Accueil périscolaire : 468 000 € (activités sur les temps de la pause méridienne et accueils de loisirs du soir)

Accueil Jeunes : 175 000 €

Coordination des temps périscolaires : 185 000 €

L'enjeu de ce partenariat est d'améliorer progressivement l'offre d'accueils des enfants et des jeunes à l'échelle du territoire, de la faire évoluer, pour répondre aux besoins exprimés.

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité : 100 000 €

Depuis la rentrée scolaire 2014/2015, ce dispositif d'aide individualisé a été généralisé à l'ensemble des 16 écoles élémentaires d'Angoulême. Chaque établissement peut bénéficier d'un accompagnement scolaire pour les enfants qui en ont besoin en concertation avec les équipes enseignantes et la participation des parents. Cette action vient s'inscrire dans les temps périscolaires du soir gérés par nos six partenaires associatifs.

Aide à la réalisation de projets éducatifs, actions spécifiques, concerts éducatifs, classes découvertes : 50 000 €

En signant fin 2013, un Projet Éducatif de Territoire, Angoulême a affirmé son ambition d'aller plus loin qu'une simple contractualisation en préfigurant les contours de sa future politique éducative.

Le PEdT est avant tout un processus fédérateur, garant de la cohérence des actions, de la connaissance et de la reconnaissance de chaque partenaire dans son rôle d'éducateur.

Il prend la forme d'un engagement contractuel entre l'État et la collectivité mais doit se construire avec les partenaires autour de valeurs communes. Impulsé par la ville, il

doit être le résultat d'un travail partenarial de l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. Projet ambitieux, il reste évolutif, il demande en permanence d'être adapté mais doit faire référence à des objectifs partagés par tous.

L'enfant est au centre de la démarche et la continuité éducative recherchée doit permettre de la valider, non pas en faisant plus mais en faisant mieux et de manière concertée.

Les objectifs généraux sont :

- améliorer les rythmes de vie des enfants et des jeunes (**le rythme de l'enfant**),
- viser la mixité, l'ouverture, la solidarité, la citoyenneté et l'accès à l'autonomie (**le vivre ensemble**),
- mettre en cohérence les actions périscolaires avec les projets d'écoles et les projets associatifs (**l'éducation partagée**),
- contribuer à une éducation globale, culturelle, sportive, technologique, et environnementale (**l'éducation plurielle**),
- associer les parents aux actions éducatives et les soutenir (**le soutien à la parentalité**).

La refondation de l'école propose une nouvelle conception de l'Éducation. Celle-ci tient compte de la diversité des savoirs et des compétences, de la multiplicité des appropriations possibles. Elle tend à prendre en compte l'enfant, au côté de la famille, dans sa globalité de citoyen en devenir.

Le PEdT doit permettre de concevoir et de renforcer les convergences et complémentarités entre les différents acteurs éducatifs.

Les axes principaux se déclinent ainsi :

- ✓ Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des enfants et des jeunes,
- ✓ Promouvoir une égalité des chances dans l'accès aux activités de découvertes, sportives, artistiques et socioculturelles,
- ✓ Enrichir et diversifier les temps de loisirs des enfants et des jeunes.

TOTAL POLITIQUE ÉDUCATIVE : 1 343 000 €

2/Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Programme de Réussite Educative (PRE)

Définis dans la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, les dispositifs de réussite éducative visent à donner leurs chances aux enfants et aux adolescents (2 à 16 ans) résidant sur les 3 quartiers prioritaires d'Angoulême et ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable. Le Programme de Réussite Éducative s'adresse donc aux enfants et non seulement aux élèves et re-situe leurs difficultés individuelles dans un environnement plus large en apportant des réponses circonstanciées à chaque situation et un soutien personnalisé via ses parcours PRE. La Ville d'Angoulême, présentant plusieurs quartiers prioritaires s'est portée candidate auprès de l'État. Cette candidature a fait l'objet d'un accord de principe, et le 27 octobre 2005, le conseil d'Administration du CCAS a validé le démarrage de ce programme.

Le programme, objectifs et contenu socle

L'objectif que se donnent les Programmes de Réussite Éducative (PRE) est de rendre effective l'égalité des chances pour tous les enfants et les adolescents sur les quartiers prioritaires qui présentent des signes de fragilité ou qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement.

Conçus pour permettre un suivi individualisé, les PRE prennent en compte l'enfant dans sa globalité, son environnement social et familial et la singularité de sa situation. Ils visent également à aider les familles à exercer pleinement leur mission et leur rôle éducatif. Ils proposent un soutien scolaire, culturel, social, éducatif et sanitaire hors temps scolaire.

Pour y répondre, le PRE d'Angoulême, avec l'appui d'une coordination,

- supervise des Équipes de Réussite Éducative (ERE) sur les quartiers prioritaires où sont présents des professionnels en lien direct avec les familles et l'enfant.
- propose des parcours individualisés auprès de l'enfant de 2 ans jusqu'à 16 ans des quartiers prioritaires de la Ville (Ma Campagne, Bel Air Grand Font – Grande Garenne Basseau)
- pilote des dispositifs de suivi de l'enfant (pré-évaluation psychologique , Coup de Pouce Clé) et des actions de territoire.

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Angoulême (CCAS), est la structure porteuse. Au cœur de l'action sociale, le PRE constitue un dispositif de prévention et ne se substitue pas aux dispositifs éducatifs existants : soit il s'y intègre, soit il est complémentaire.

L'opérationnalité du programme en 2018

- une équipe technique 1ETP coordination du programme, 0.17ETP – référente des parcours, 0.67ETP- gestion administrative.
- un réseau de partenaires oeuvrant sur les quartiers prioritaires Angoumoisins (directions de la Ville, structures de petite enfance, écoles maternelles, élémentaires, collèges, lycées, service social scolaire, coordination REP+, service médical scolaire, Maison Départementale des Solidarités, associations culturelles et sportives et de médiation).
- une réflexion et redéfinition du Programme de Réussite Educative en lien avec les

partenaires de la Direction de l'Enfance et de la Jeunesse. Une participation active sur les territoires au sein d'un collectif d'éducation partagée; de l'action 1000 et 1 territoires.

- une implication dans la construction d'outils visant la parentalité: démarche qualité Parentalité secteur Ouest; élaboration et conception de Famili bulle.

Activités du programme

Une action particulière de Remédiation Scolaire a été menée sur le quartier REP+.

Des actions de coordination sur le territoire : participation au collectif d'Éducation Partagée, Rencontre Nationale de la Réussite Éducative.

x Référent de parcours : une intervention personnalisée

L'intervention du référent PRE sur les parcours contractualisés veille à ne pas se surajouter aux actions existantes du **droit commun**, mais bien à les mobiliser, les mettre en cohérence au profit d'un public "cible".

x Coup de Pouce Clé

Les clubs Coup de Pouce Clé s'adressent aux enfants en classe de grande section présentant des difficultés langagières. Il est assuré par un animateur dans une salle mise à disposition au sein de l'établissement scolaire.

Lors du dernier trimestre 2018 : préparation de l'action en amont avec la présentation auprès des écoles, le recrutement des animatrices, la signature des conventions, etc...

Les temps forts

- Ouverture de la Maison des Parents "Famili'Bulle" en septembre 2018

Coût Programme Réussite Educative: 114 052 €

Accompagnement Hébergement Insertion

Créée en décembre 2012 et portée par le CHRS parenthèse du CCAS, cette prestation permet l'accueil anonyme, gratuit et sans rendez-vous de femmes victimes de violences au sein du couple.

Un lieu qui assure l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation, un soutien et un accompagnement. Il a pour objectif la prévention de l'urgence et les traumatismes qui en découlent.

Contacté par 114 femmes. 225 entretiens physiques, 130 entretiens téléphoniques. 63 personnes ont bénéficié d'un suivi.

Coût Accompagnement Hébergement Insertion : 64 049 €

TOTAL Centre Communal d'Action Sociale : 178 101 €

COÛT GLOBAL DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES : 1 521 101 €

POLE ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

1/ Direction des Projets Urbains

PRIR Bel Air Grand Font : 21 683,65 €

ORU Secteur Ouest : 2 564 238,58 €

2/ Direction de la Solidarité

Handicap : 12 400 €

Contrat de Ville (CDV) : 103 000 €

Tranquillité Publique : 14 619 €

Atelier Santé Ville (ASV) : 72 141 €

Aide à Projets – Soutien aux associations engagées dans des actions de proximité : 6000 €

3/ Direction du Développement des Arts et de la Culture

Politique culturelle : 118 085,04 €

4/ Direction des Sports

Politique sportive : 45 240,47 €

5/ Direction de la vie locale et de l'évènementiel

Gestion Urbaine Sociale de Proximité : 9000 €

Vie Associative : 32 825 €

**COÛT GLOBAL POLE ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :
2 999 232,74€**

1/ Direction des Projets Urbains

Opérations de Renouvellement Urbain du secteur Ouest (Basseau Grande Garenne)

Au travers des Opérations de Renouvellement Urbain menées depuis plusieurs années sur la commune, la Ville d'Angoulême, en lien avec les partenaires de la rénovation urbaine, s'est fixée comme objectif de créer, sur les quartiers prioritaires de Ma Campagne et de Basseau- Grande Garenne, les conditions d'une mixité sociale et fonctionnelle et de changer en profondeur l'image de ces quartiers.

Cette politique se traduit par l'ouverture des quartiers sur la Ville et l'Agglomération par l'aménagement de voies d'accès, la valorisation des espaces publics, la création de lieux de convivialité, la requalification et la création d'équipements publics.

Les travaux sur l'ORU de Basseau Grande-Garenne se poursuivent.

Au printemps 2018, la place de l'Espoir à Basseau a été inaugurée ainsi que l'EVS « Maison des Habitants de Basseau » au début de l'été.

ETAT DES DEPENSES ORU ANNEE 2018

LIBELLE	MONTANT
ORU BASSEAU GRANDE GARENNE :	
DEMOLITION LOGEMENT DE FONCTION ECOLE UDERZO	83 211,35 €
REHABILITATION ECOLES MERMOZ ST EXUPERY	96 530,62 €
REHABILITATION GYMNASE ET SALLE DES FETES DE BASSEAU	54 172,62 €
GYMNASE GRANDE GARENNE	5 475,06 €
EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS ET SPORTIFS	271 050,80 €
DEMOLITION CSCS MJC ET CRECHE GRANDE GARENNE	408 885,22 €
ETUDE DE PROGRAMMATION ET MAITRISE D'OEUVRE POLE PETITE ENFANCE	7 993,48 €
POLE PETITE ENFANCE	4 028,71 €
URBANISTE CONSEIL ET ETUDE URBAINE PAR SECTEUR	1 440,00 €
CELLULES COMMERCIALES PLACE DE BASSEAU	153 747,42 €
EPM BIBLIOTHEQUE ESPACE JEUX	11 305,93 €
ESPACE SOLIDAIRE DE BASSEAU	375,84 €
PLACE DE BASSEAU	588 384,47 €
NOUVELLE VOIE KALIS	8 629,43 €
RUE VERRAZANO NORD	12 900,00 €
RESIDENTIALISATION MYRTILLES	1 346,05 €
RESIDENTIALISATION NOISETIERS	4 899,60 €
RESIDENTIALISATION BCD	51 871,45 €
RESIDENTIALISATION KALIS	7 378,56 €
DEMOLITION HALTE GARDERIE COMMERCE NOISETIER BOUCHERIE MYRTILLES	22 268,62 €
RUE EMILE PEYRONNET	184 664,00 €
RUE SAINT-VINCENT DE PAUL	135 262,57 €
RUE ANTOINE DE CONFLANS	344 852,54 €
PASSAGE MERMOZ	79 048,35 €
VENELLE AU SUD DES LOGEMENTS DE LAURIERS	9 587,70 €
ANIMATION	14 928,19 €
TOTAL	2 564 238,58 €

Programme de Rénovation d'Intérêt Régional (PRIR)

Dans le cadre du protocole de préfiguration sur le quartier de Bel Air la Grand Font, plusieurs actions de participation citoyenne ont été menées en lien avec l'étude urbaine et sociale. Ainsi, un travail de mémoire aboutissant à un parcours photographique et des ateliers pédagogiques ont été élaborés.

ETAT DES DEPENSES PRIR BEL AIR GRAND FONT ANNEE 2018

LIBELLE	MONTANT
ANIMATIONS ET COMMUNICATION CO-CONSTRUCTION	21 683,65 €
TOTAL	21 683,65 €

COÛT GLOBAL DIRECTION DES PROJETS URBAINS: 2 585 922,23 €

2/ Direction de la Solidarité

Handicap :

Participer au développement d'une politique de citoyenneté en direction des personnes en situation de handicap

Commission communale d'Accessibilité (CCA)

- Concertation et préconisations sur les projets de travaux et d'aménagements au travers de groupes techniques avec les représentants d'associations de personnes en situation de handicap.

La Ville d'Angoulême en raison de son patrimoine complexe (> à 100 ERP) a déposé son Agenda d'Accessibilité Programmée en janvier 2016 sur 9 ans.

La Commission Communale d'Accessibilité, dans le cadre des projets d'aménagements, a soumis au groupe technique les travaux suivants : rampe d'accès Hôtel de Ville, locaux IME ABA Joseph Desbrosses, travaux délégation départementale APF.

Commission extra-municipale Agenda 22

- Trois groupes de travail (culture/patrimoine, sensibilisation et information/communication) réunissent trimestriellement les associations, usagers et partenaires pour faire émerger et accompagner des projets.

- **Sensibilisation au handicap auprès des scolaires**

Au travers d'une intervention Handisport, en partenariat avec le comité départemental handisport et le club de Basket Handi d'Angoulême, les élèves de l'école Jean Moulin à Ma Campagne ont pu être sensibilisés au handicap, échanger avec des personnes en situation de handicap et découvrir leurs compétences sportives.

- **Accessibilité Culture/ Patrimoine**

Dans le cadre des 30 ans du Musée du papier, l'exposition permanente « Charente Confluences » situées dans les salles du rez de chaussée a été repensée pour une meilleure accessibilité. A cet effet, une vidéo présentant une interview d'un maître papetier décrivant le processus de fabrication traditionnel du papier, diffusée dans l'espace exposition a été traduit en LSF et intègre un sous titrage. L'écran possède également une prise casque. Une grande maquette réplique d'un moulin à papier est également proposé au public.

Les musées d'Angoulême ont également mené un travail autour du développement et de la création d'applications de visites numériques sur tablettes.

- **Partenariat avec l'IME de Ma Campagne**

- Reconduction de la Convention dans le cadre d'un chantier pédagogique portant sur la mise à disposition de terrains pour l'activité espaces verts, les jeunes de l'IME ont pu découvrir les serres municipales et échanger avec les agents des espaces verts.

- Projet Vidéo : le groupe vidéo de l'IME qui par ailleurs participe régulièrement aux 24h de la réalisation a participé à un concours national « Je filme le métier qui me plaît ». Une jeune fille ayant un projet d'agent de restauration en collectivité a pu ainsi rencontrer et interviewer des professionnels en restauration de l'école Ronsard. Ses camarades de l'atelier vidéo assurant le tournage, le montage et le son.

- **Séminaire-atelier "inclus et connectés" des étudiants du CNAM – ENJMIN 24 au 28 Septembre 2018**

Pour la seconde édition Jérôme Dupire, enseignant chercheur au CNAM ENJMIN (École Nationale du Jeu et des Médias Interactifs Numériques), a reconduit l'initiative d'un « workshop » avec ses étudiants de 2ème année autour des situations de handicap cognitif. Des rencontres avec l'association l'Enfant Soleil ont eu lieu pour faire part des jeux déjà utilisés au sein de l'association, tester les prototypes et échanger. En équipe, les étudiants avaient ensuite la semaine pour développer un projet et le présenter le vendredi après-midi. **4 projets de jeux aboutis ont pu être présentés, avec des niveaux de difficultés qui évoluent.**

- **Journée découverte multi sports** en partenariat avec l'Adapei Charente

Suite à une sollicitation de l'Adapei Charente, les directions de la solidarité et des sports ont organisé une journée découverte multi sports le 27 septembre 2018 sur le site de Bourguine. L'objectif de cette journée était de promouvoir les pratiques sportives accessibles, les compétences des personnes en situation de handicap, permettre l'épanouissement et la mixité handi-valides par le sport. Au programme de cette journée : Tir à l'arc, sarbacane, carabine laser, basket et tennis fauteuil, lancers et saut, vélo et pétanque. 80 personnes accueillies dans les établissements de l'Adapei Charente ont pu y participer.

Dans le cadre du partenariat avec l'ESAT de Fontgrave, 2 visites ont été organisées, l'une à l'hôtel de ville en lien avec leur projet citoyen et l'autre au Frac.

- **Participation au Téléthon**

La collectivité fortement engagée dans une politique de solidarité maintient chaque année sa participation au Téléthon en partenariat avec les différents acteurs associatifs et économiques du territoire en soutenant des initiatives collectives et individuelles.

En 2018, le principal point d'animations se situait sur le quartier de Ma Campagne, autour du comité de quartier et la mobilisation de nombreuses autres associations du territoire. Les actions prévues en centre-ville avaient dû être annulées sur demande de la Préfecture en raison de la mobilisation des gilets jaunes.

- **Appui aux associations**

Accompagnement et soutien aux associations dans leurs projets (études des demandes de subventions, fonctionnement et appels à projets, soutien logistique) un soutien aux associations et aux événements en lien avec le handicap.

Budget Fonctionnement Ligne Animation Handicap : 5 000 €

Subventions Fonctionnement aux Associations handicap : 7 400 €

(dont 3 000 € fonctionnement Angoulême Basket Handi)

Coût Politique Handicap: 12 400 €

Contrat de Ville

A compter du 1er janvier 2015, conformément aux orientations de la loi n°2014-173 du 21 février 2014, dite de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, le Contrat de Ville devient le cadre contractuel de la Politique de la Ville.

Le contrat cadre du contrat de ville a été signé le 16 décembre 2014 par la Préfecture et le Grand Angoulême, ainsi que les autres partenaires dont la Ville d'Angoulême.

12 orientations prioritaires ont été retenues, 5 transversales (jeunesse, égalité entre les femmes et les hommes, prévention de toutes les discriminations, le numérique, la promotion de l'image des quartiers) et 7 orientations thématiques suivantes :

- développer l'attractivité économique des quartiers
- poursuivre l'ancrage des quartiers au projet urbain d'agglomération
- renforcer le parcours éducatif des enfants et le lien avec les familles
- lutter contre la précarité
- développer la culture en agglomération et dans les quartiers,
- assurer l'accès à la santé et veiller à la proximité des services de soins,
- améliorer la sécurité dans les quartiers et prévenir la délinquance.

Conformément à la délibération n°3 du Conseil Municipal du 30 mars 2015, Monsieur le Maire a signé le 22 avril 2015 le contrat de ville du Grand Angoulême avec 24 autres signataires.

Afin de contribuer à une meilleure intégration des Quartiers Politique de la Ville (QPV) (Ma Campagne, Basseau Grande-Garenne et Bel Air Grand Font) dans le fonctionnement de la Ville et de l'agglomération, la Ville, au delà des crédits de droit commun qu'elle met à disposition de ces territoires, réserve chaque année un crédit global de 103 000 euros au titre du Contrat de Ville.

Pour l'année 2018, les élus de la Ville d'Angoulême avaient souhaité étudier prioritairement les dossiers sur les thématiques suivantes :

l'apprentissage de la langue

- La médiation sociale et interculturelle
- la réussite éducative et la parentalité
- l'accès à la santé
- la participation des habitants

Initiés en 2017, les conférences des financeurs se sont généralisés sur l'année 2018 afin d'étudier conjointement les projets présentés dans le cadre de l'Appel à projets dans un soucis de coordination et de complémentarité des financeurs.

33 projets financés
Coût Contrat de Ville : 103 000 €

Tranquillité Publique

Les dispositifs mis en place depuis 2009 (CLSPD, réunions de veille, Stratégie territoriale) ont pour objectif de donner la priorité à la prévention de la délinquance, en associant les partenaires institutionnels et associatifs.

Le plan d'action a été poursuivi, avec la mise en place de réalisations dans le cadre des axes définis par la Stratégie Territoriale :

L'amélioration du fonctionnement et de la coopération des instances spécialisées

- CLSPD du 6 avril 2018 et 12 réunions de veille territorialisées en 2018, (1 par trimestre par secteur), 1 inter-secteurs en décembre 2018.

La prévention de la délinquance des mineurs et des jeunes majeurs

- Animations de l'exposition Moi Jeune Citoyen dans les collèges et écoles d'Angoulême (Année scolaire 2017/2018 : plus de 300 élèves sensibilisés pour Moi Jeune Citoyen, 380 pour Questions de Justice,

- ouverture de la formation au personnel de l'Education Nationale (8 au 12 octobre 2018), 12 membres de l'éducation nationale à la formation

- Plusieurs chantiers éducatifs avec l'ADSEA, association de prévention spécialisée (En 2018: 26 jeunes concernés, représentant 268 heures de travail.).

- Visites et expositions avec les jeunes suivis en milieu ouvert de la Protection Judiciaire de la Jeunesse : visites citoyennes et support dans les expositions photos et écrits réalisées par les jeunes.

La prévention des conduites à risque en milieu routier :

- Mise en place de la piste de prévention routière avec le concours des CRS (via le GEMA PREVENTION) sur la Place du Champ de Mars du 5 au 8 novembre 2018 : 282 jeunes sensibilisés.

Coût Total Tranquillité Publique : 14 619 €

Dispositif Atelier Santé Ville

Actions de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire

Sensibiliser les enfants à la nécessité de l'hygiène bucco-dentaire Développer des compétences en terme d'hygiène bucco-dentaire

- * 13 ateliers animés par la Mutualité Française filière dentaire
- * 4 ateliers à l'école élémentaire Georges Sand (4 classes CE1-CM2, 77 élèves) + dispositif « aime tes dents » avec la CPAM , 23 élèves de CP.
- * 3 ateliers à l'école maternelle Pauline Kergomard (3 classes de trois niveaux , 50 élèves)
- * 5 ateliers à l'école élémentaire Uderzo (5 classes CP- CM2, 112 élèves)
- * 1 atelier à l'école maternelle Jean Macé (classe de grand section, 24 élèves)

Actions de prévention des risques sur les écrans et les réseaux sociaux

Faire réfléchir les jeunes sur les facteurs individuels/collectifs qui influencent leurs attitudes et leurs comportements

- * 3 ateliers sur les représentations avec l'outil « work shop factory »
- * 3 ateliers de création de scénettes théâtre forum
- * 3 séances de débats animés par l'association Arc en Ciel Théâtre (3 classes de 5ème du collège Pierre Bodet, 75 élèves).
- * 3 ateliers/conférences sur les thèmes des écrans animés par Michel DESMURGET, collège Pierre Bodet (75 élèves et 50 adultes)
- * 1 atelier/conférence collège Marguerite de Valois (60 élèves de 4 ème)
- * 1 soirée « Quizz » au CAJ de la Grand Font (public intergénérationnelle, 53 participants)

Actions sur l'accompagnement au sevrage tabagique

- * Dispositif « Mois sans tabac », permanences d'informations et d'accompagnement par des infirmières, centre médical de la Grande Garenne (6 personnes accompagnées)

Actions de développement des compétences psychosociales

Favoriser le développement d'une meilleure connaissance de soi et des autres, préparer l'enfant à s'adapter à son environnement

- * 5 ateliers sur les compétences psycho sociales école élémentaire Jean Moulin avec la classe de CM2 (28 élèves) animés avec l'IREPS (institut régional d'éducation et de promotion de la santé).

* 2 jours de formation sur les compétences psycho sociales à l'école élémentaire Georges Sand (17 professionnels : enseignantes, animateurs, parents, personnels périscolaire) animés avec l'IREPS

Actions de promotion sur la santé environnementale

Développer une démarche d'accompagnement aux changements

* 4 ateliers « photo langage » avec des professionnels de la petite enfance (20 participants) animés par le SCHSP.

Actions de promotion sur le thème de l'alimentation

Sensibiliser les enfants et les familles sur l'équilibre du petit déjeuner

Sensibiliser les familles sur les thèmes de l'alimentation

* 21 ateliers sur l'équilibre du petit déjeuner : écoles élémentaires Georges Sand (5), Uderzo(5), écoles maternelles Jean Macé(4) , Jean Moulin(4), Peauline Kergomard (3) , soit 485 élèves avec le service restauration

* 1 atelier « arts toasts » école élémentaire Georges Sand (classe de CP, 23 élèves)

* 1 atelier sur la fabrication du pain école maternelle Jean Macé (2 classes de moyenne et grande section, 47 élèves) animés par une animatrice Culinaire

Projet sur l'alimentation et l'éveil aux goûts école élémentaire Uderzo animés par une animatrice Culinaire

* 5 ateliers (5 classes CP – CM2 , 110 élèves)

* 1 atelier en périscolaire avec Les Francas, (17 enfants)

* 1 atelier parents(12 participants)

* 2 ateliers conseils nutritionnels, échanges avec les habitants animés par une animatrice Culinaire

Quartier Grande Garenne quartier /Basseau 15 participants

Action de prévention des risques auditifs

* 2 conférences & spectacles intitulé « SONORAMA » avec 5 collèges Pierre Bodet, Marguerite de Valois, Michelle Palet, Jules Michelet et Jules Vergne (445 élèves) animés par la NEF.

Actions sur les relations parents /enfants

Développer sa qualité d'écoute pour des relations plus harmonieuses

* 4 ateliers pour les parents et professionnels avec la MJC Louis Aragon -Secteur social , la Halte garderie, le Multi-accueil Monod de Ma Campagne (40 participants) animés par une formatrice en communication

Action sur le mal être des jeunes

* 2 représentations théâtrales ; Comment aborder le suicide des jeunes et avoir un nouveau regard d'amour pour la vie ? à la MJC Louis Aragon et au lycée Marguerite de Valois (avec les participants de l'atelier théâtre du lycée Charles Coulomb, 12 lycéens, 60 spectateurs) animées par un metteur en scène.

Coût total des actions ASV en 2018 : 72 141 €

Aide à Projets - Soutien aux associations engagées dans des actions de proximité

La Ville s'est engagée à soutenir, sur des projets spécifiques, les associations participant à la vie sociale et qui mènent des actions en faveur de la Citoyenneté et de la Solidarité.

En 2018, ont été soutenues : La Maison des Peuples et de la Paix, Collectif Maison de Mayotte, Kaos Aurore Lenoir, Piano en Valois, Eclaircie et Au fil des Femmes.

Coût : 6000 €

COÛT GLOBAL DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ : 208 160€

3/ Direction du Développement des Arts et de la Culture

Le bilan a pour objectif de retracer les actions de développement social urbain entreprises sur le territoire.

1/ Des animations gratuites pour les aînés en cours d'année

Concerts gratuits à l'occasion du Festival Piano en Valois pour les personnes de 65 ans et plus résidant sur Angoulême : **4 321 €**

2/ Des animations gratuites pour les personnes qui ne partent pas en vacances l'été dans le cadre du dispositif des Beaux Jours

Spectacles tirés des arts de la rue les jeudis soirs, projections plein air dans les quartiers avec Passeurs d'Images, participations aux projections gratuites pendant le FFA, ateliers culturels et animations sportives en journée, concerts de musique les mardis soirs, animations festives dans les quartiers les vendredis soirs et autour de la Fête Nationale, soutien à la Fête de la musique : **63 227,42 €**

3/ Un dispositif d'accès à la culture pour les scolaires

Organisation de spectacles gratuits pour les enfants scolarisés à Angoulême du Cours Préparatoire au Cours Moyen 2 dans les écoles publiques en collaboration avec la Direction Éducation et les partenaires culturels locaux : **35 475,45 €**

4/ Des animations réalisées par le service Patrimoine Culturel (Musées)

Animations gratuites à destination des publics : **7 561,17 €**

6/ Des animations réalisées par le service Lecture Publique

Expositions et animations gratuites en direction du jeune public, tout au long de l'année : **7 500 €**

COÛT GLOBAL DIRECTION DES ARTS ET DE LA CULTURE : 118 085,04 €

4/ Direction des Sports

Les actions menées par la Direction des sports liées à la Dotation de Solidarité Urbaine sont décrites ci-dessous.

*** L'aide à la licence**

Il s'agit d'un dispositif à destination des familles les plus défavorisées visant à permettre l'accès au sport pour les jeunes angoumoisins fréquentant les écoles primaires (maternelles et élémentaires) ou collèges.

Coût 2017 : 28 506,25 €

*** Des stages multisports**

Les stages organisés pendant les vacances scolaires ont permis aux jeunes angoumoisins de découvrir des activités sportives sur le site de Bourguine.

Coût 2017 : 11 477,40 €

*** Des animations auprès des seniors**

Des activités sportives sont proposées aux seniors retraités qui résident à Angoulême.

Coût 2016 : 5 256,82 €

COÛT GLOBAL POLITIQUE SPORTIVE : 45 240,47 €

5/Direction de la vie locale et de l'évènementiel

Gestion Urbaine Sociale de Proximité (GUSP)

La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité constitue un enjeu majeur pour les quartier de la Politique de la Ville. Elle concourt à l'amélioration du cadre de vie des habitants de ces quartiers.

La GUSP angoumoisine vise à améliorer les conditions de vie en sensibilisant les habitants dans une démarche éco-citoyenne, tout en favorisant la participation citoyenne.

Le dispositif GUSP de la Ville d'Angoulême affirme son rôle de coordination du dispositif en s'appuyant sur les opérateurs de proximité que sont les centres sociaux et les partenaires du territoire.

Partie prenante de la Politique de la Ville, la mission GUSP a évolué au cours de l'année 2018, vers un organigramme regroupant les missions du contrat de ville en intégrant le service Développement Social Territorial à la Direction de la Solidarité.

Bilan du 1^{er} janvier au 31 août 2018 :

- Une nouvelle méthodologie de rencontres du Maire et des Élu(e)s, des habitants des différents quartiers, a été mise en place.

Elle annule et remplace les diagnostics en marchant et s'inscrit en partie sur la G.U.S.P, dans la mesure où les réponses aux demandes formulées contribuent à satisfaire les besoins des habitants.

Trois axes de réflexions sont proposés aux participants (comités de quartier, centres sociaux, "Mieux vivre ensemble", les bailleurs et les conseils citoyens) :

- . la propreté
- . les lieux de vie
- . les cheminements doux

Après plusieurs rencontres (4 réunions de février à mai 2018), un premier groupe de travail s'est constitué pour travailler sur la thématique de la propreté.

Plusieurs actions ont été proposées par les participants, deux en lien avec le plan de communication de la ville d'Angoulême (distributions de goodies dans l'artère piétonne, campagne d'affichage,...).

Durant ce plan de communication, certains partenaires tels que les comités de quartier de La Madeleine, Victor Hugo, le Petit Fresquet, le Vieil Angoulême, tels que les centres sociaux de Bel Air / Grand Font, Ma Campagne, tel que le conseil citoyen de Ma Campagne, ont mis en place des actions de sensibilisation les 2 et 23 juin 2018.

Une troisième action a été réalisée le 6 octobre 2019, sous forme de journée d'actions citoyennes (voir description ci-dessous).

- Mondial City 2018 :

Dans le cadre de la coupe du monde de football qui s'est tenue en Russie, le centre social de Bel Air / Grand Font a souhaité organiser des tournois de football, en direction des jeunes des quartiers politiques de la ville.

Une quinzaine d'équipes s'est constituée, composée de filles et de garçons.

Ainsi chaque quartier politique de la ville a proposé plusieurs équipes de football.

Les tournois de football se sont déroulés, le dimanche 1^{er} juillet 2018, sur les 3 City stades de la ville.

Les matchs de qualification ont eu lieu, le matin, sur les 3 structures, suivis l'après midi des finales sur le City stade de Bel Air / Grand Font.

Des partenaires étaient présents, lors des finales, parmi eux la Ligue de Football d'Aquitaine, le District de football de la Charente, la ville d'Angoulême et la ville de Soyaux, l'école des infirmières.

Environ 150 personnes étaient présentes lors de cet événement.

Bilan du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018

– Journée d'actions citoyennes du 6 octobre 2018 :

Sur le thème de la propreté, en partenariat avec les centres sociaux, les comités de quartier, des associations de locataires, des bailleurs, 150 personnes ont participé à une matinée de ramassage des déchets et une sensibilisation au tri des abords des colonnes enterrées par le conseil citoyen Bel Air/Grand Font.

Un buffet de remerciement à cette matinée a été préparé, lors d'un atelier de cuisine inter-quartiers, mobilisant 20 personnes.

Mise en place des nouvelles instances GUSP :

- COPIL en novembre 2018 : Bilan des actions passées et perspectives pour 2019.

- 6 rencontres techniques pour étude des projets dans le cadre du contrat de ville avec les centres sociaux des quartiers politique de la Ville.

Coût GUSP: 9 000 €

(15000 € dédiés aux centres sociaux – GUSP sur l'enveloppe Contrat de ville)

Vie associative et Jeunesse

L'objectif est d'établir un bilan des actions menées au cours de l'année 2017 au titre du développement social urbain.

- ✘ Des actions en direction des quartiers via le soutien aux centres sociaux

Aide à projets CSCS :

Coût : 6300 €

- ✘ Des actions en faveur des Jeunes

- Aide au projet des jeunes:

Coût : 2150 €

- Accompagnement des associations pour le soutien aux initiatives jeunes:

Coût : 3 000 €

- Convention avec le Centre Information Jeunesse pour la mise en œuvre d'un programme d'actions à destination de la jeunesse et de la vie étudiante

Coût : 21 375 €

TOTAL VIE ASSOCIATIVE ET JEUNESSE: 32 825 €

COÛT GLOBAL DIRECTION DE LA VIE LOCALE ET ÉVÈNEMENTIEL : 41 825 €

COÛT GLOBAL POLE ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL:

2 999 232,74 €

Conclusion

L'année 2018 s'est donc traduite, pour la Ville d'Angoulême, par une mobilisation de moyens financiers importants au bénéfice des secteurs d'habitat social tant au niveau des crédits de fonctionnement que d'investissement à hauteur de **4 520 333,74 €** pour un montant de DSU reçu de 2 324 993 €.

Cette dépense globale de la commune sur les sites prioritaires synthétise l'essentiel des activités mises en place sur ces quartiers grâce aux politiques publiques municipales.

La Ville d'Angoulême poursuit et développe sa politique volontariste d'amélioration de la qualité de vie des publics concernés et s'attache au renforcement d'actions en faveur de la cohésion sociale.